

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DU 17 NOVEMBRE 2020**

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 10
POUVOIRS : 1
VOTANTS : 11**

Le Conseil Municipal de la Commune de Clara Villerach,
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances,
après convocation légale,
sous la présidence de M. MARCEL Patrick, MAIRE.

Étaient présents : M. MARCEL Patrick, M. SALIES Stéphane, M. ASCOLA Pascal, Mme ZUBER Sophie, Mme ASCOLA Lisiane, M. BOUSQUET Bruno, Mme ELDIN Sabrina, Mme PELISSIE Nathalie, Mme PRATS Éliane, M. SAUSSEZ Loïc.

Pouvoirs : M. BLIGUET Michel à M. SAUSSEZ Loïc.

Date de convocation:
10/11/2020
Date d'Affichage:
10/11/2020

Un scrutin a eu lieu, Mme ZUBER Sophie a été élue secrétaire de séance,

OBJET: Décision Modificative n°1

M. le Maire explique au Conseil Municipal que suite au Projet d'aménagement PMR la partie plomberie n'a pas été pris en compte et qu'il conviendrait de créer une Décision Modificative sur le Budget Primitif 2020 comme suit :

Dépense d'investissement	Diminution	Augmentation
2135 OP33 – Aménagement PMR		1 576,42 €
231 OP24 - Voirie	1 576,42 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

Approuve la Décision Modificative n°1

D'autoriser M. le Maire à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne réalisation de ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire

P. Mar

